

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique Départemental du Morbihan.

Pour ce bilan de rentrée 2019 nous aborderons des questions qui préoccupent plus particulièrement nos collègues : la direction d'école, la formation initiale, la réforme du bac et des lycées, l'école inclusive et enfin, hors ordre du jour, mais indispensable la réforme des retraites.

1/ La direction d'école

Cette problématique est ancienne. Depuis longtemps, le Sgen-CFDT porte une réflexion qui vise la reconnaissance de la fonction spécifique de directrice ou directeur d'école et questionne le fonctionnement de l'école.

Le Sgen-CFDT revendique un statut d'établissement du 1^{er} degré avec un statut d'emploi fonctionnel pour les directrices et directeurs d'école. Cette approche vise également à garantir aux adjoints la possibilité de peser sur les décisions et de moins subir les injonctions permanentes.

Du fait d'un manque de reconnaissance, de confiance et de soutien, les personnels, et en premier lieu les directrices et directeurs d'écoles se sentent infantilisés alors qu'ils possèdent une véritable expertise professionnelle trop souvent niée.

Le Sgen-CFDT attend des solutions visant à abaisser le seuil de décharge pour répondre à la charge de travail de plus en plus complexe et accrue, mais également une meilleure reconnaissance, notamment par une revalorisation de l'indemnité allouée.

Certes, suite à l'émotion légitime soulevée par le geste dramatique de notre collègue, le ministère a proposé la création d'un comité de suivi et le lancement d'une enquête en direction des personnels. Ces éléments de réponse partiels, ne doivent pas s'inscrire dans du moyen, voire du long terme, mais doivent déboucher rapidement sur des solutions pérennes et pertinentes. Pour les directrices et directeurs d'école, c'est une urgence !

Les directeurs et directrices ont été invités par leur IEN à des groupes de paroles. Ces échanges dépasseront-ils l'aspect d'une soudaine calinothérapie ; font-ils l'objet d'une remontée ou d'une synthèse ?

2/ La réforme du lycée

Le report annoncé de l'ouverture de la banque nationale des sujets confirme la précipitation avec laquelle cette réforme du lycée est conduite et que dénonce le Sgen-CFDT depuis un an. Cette précipitation accompagnée de pans entier d'improvisation plombe encore plus le climat des lycées.

Les enseignants de lycée, les équipes de direction, ainsi les personnels participant à l'organisation sont déjà épuisés. Beaucoup s'interrogent sur le sens même de leur métier. L'organisation complexe des E3C, avec une dématérialisation qui combine l'interaction de différentes applications informatiques et des niveaux de contrôle variés est source d'inquiétude pour les personnels d'autant que personne ne connaît la politique alternative du rectorat, pour se situer à ce niveau, en cas de dysfonctionnement. Un grand nombre de questions demeurent par ailleurs en suspend.

Les élèves sont le plus souvent sommés de se positionner très tôt dans l'année dans le choix spécialités, en seconde et ensuite en première. On arrive là un fonctionnement très éloigné des objectifs visés. Un cadrage académique est pour le moins nécessaire.

Peut-on lier cette impréparation de la réforme à la saignée d'effectifs que connaissent actuellement les lycées publics ? Dans le Morbihan ce sont plus de 300 élèves en moins au regard des prévisions. L'imprécision, la confusion entretenue par le ministère nourrit assurément des inquiétudes chez les élèves et leur famille.

3/ L'école inclusive

Le Sgen-CFDT soutient le principe d'une école inclusive. Pour autant, cette démarche ne saurait consister à accueillir des jeunes en situation de handicap ou à besoin particulier sans se soucier ni de leurs conditions d'accueil, ni des conditions de travail des personnels. Qu'ils soient AESH ou enseignants, les personnels au contact de ces jeunes doivent être accompagnés, entendus dans les difficultés qu'ils expriment.

Le 20 novembre, toutes les organisations syndicales ont exprimé d'une même voix leurs revendications en faveur des personnels AESH. Ces revendications visent à renforcer l'expertise professionnelle de ces personnels, à reconnaître leurs compétences notamment par une revalorisation salariale et à développer un accompagnement de qualité auprès des jeunes en besoin.

L'instauration des PIAL, ou de ce qui en tient lieu dans certains collèges, loin de répondre à la personnalisation et l'individualisation des prises en charge, au plus près des besoins, consiste avant tout à transférer toute une partie des tâches précédemment réalisées par différents services à ces nouvelles équipes réduites. La charge de travail induite pour ces personnels devient excessive. Une multitude

de documents redondants alourdit considérablement la tâche des différents protagonistes, qui subissent par ailleurs un contrôle tatillon.

L'école inclusive est un véritable enjeu de société, une ambition noble et coûteuse, qui mérite mieux qu'une communication de contentement du ministère et une désinvolture à l'égard des personnels participant à cette démarche.

4) La formation initiale

Le Sgen-CFDT demande un moratoire de la mise œuvre de la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation.

Les derniers arbitrages du ministères, insuffisants et préoccupants, ne permettent pas de répondre au grave problème d'attractivité dont on mesure pleinement les effets actuellement, avec un nouveau recul des candidatures.

Par ailleurs, le nombre de stages ouverts aux enseignants entrant dans le métier a été réduit de près de moitié.

Le contenu des nouvelles épreuves n'est toujours pas précisé.

Comme pour la réforme du lycée, précipitation et improvisations fragilisent le master MEEF.

5) Les retraites

La CFDT prône depuis longtemps une réforme systémique. Par conséquent, elle n'appelle pas au mouvement du 5 décembre.

Pour autant, la CFDT ne manquera pas d'appeler les personnels à se mobiliser si une mesure paramétrique apparaît dans le projet de loi.

De la même façon, le Sgen-CFDT saura se mobiliser si le gouvernement n'engage pas une valorisation salariale des personnels de manière claire et sans contrepartie.

Notre champ professionnel, est identifié depuis le début comme l'un des potentiels perdants de cette réforme, ce qui amène le Sgen-CFDT et la CFDT à une exigence particulière pour nos professions.

Les personnels de l'EN sont légitimement inquiets et il est temps que le gouvernement et le ministre annoncent clairement ce qu'ils comptent faire en terme de revalorisation des carrières.

Il est regrettable que l'état et le gouvernement, incapables d'avoir une ligne politique claire pour ce projet de réforme, préfèrent l'affrontement au dialogue.